



07 OCT. 2010

EXTRAIT DU REGISTRE N° /IDV

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

24 septembre 2010

Date d'affichage

Date de séance

17 septembre 2010

L'an deux mille dix, et le vendredi vingt quatre septembre à huit heures.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Ronald TUMAHAI.

Etaient présents :

Nombre de conseillers		Nom - Prénom	Présent	Absent	Procuration	
En exercice	35	TUMAHAI Ronald	X			
Présents	22	ROHI Laurent		X		
Procurations	10	POMMIER Aitu	X			
Votants	32	BARFF Oscar	X			
Pour	32	TURQUEM née TUPAI Sandrine		X	ARO Dylma	
Contre	0	ARO Dylma	X			
Abstention	0	SALEM née STEIN Marie-Thérèse	X			
<b>OBJET :</b>  Délibération approuvant le plan de financement des centres de vacances de « La Maison de la Nature » au profit d'enfants boursiers de PUNAAUIA.   Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie dans les délais légaux.		TEPAVA Wilhelm	X			
		BLANCHARD Moana	X			
		HARUA née TEHETIA Monette	X			
		MANEA Tania	X			
		TEISSIER née PAHOA Berthe		X		TEIKIAVAITOUA C.
		VILLERET née LY WA UT Clothilde	X			
		TAEA Louis	X			
		LEVAUDI Franck		X		
		NATUA née FULLER Hélène		X		TAEA Louis
		RICHERD née BAMBRIDGE Bellinda	X			
		CHING Yves	X			
		TEIKIAVAITOUA née ARAPA Chantal	X			
		VAN BASTOLAER Gustave	X			
		AH LO Victor		X		ATAE Layana
		RUA Antoine	X			
		LISSANT Simplicio		X		MANEA Tania
		TEURU née TAIARUI Marie-Rose	X			
		MAITI Mareta		X		TEURU Marie-Rose
		TUMAHAI Hina	X			
		ATAE Layana	X			
		BERTHOLON Nicolas		X		
		ATENI née TAPARE Marie	X			
		BOOSIE-HAERAAROA née NATUA Auxilia		X		ATENI Marie
		MARAMA née TEFAAFANA Claire		X		HONG Madeleine
		CRIDLAND Johnes		X		HOWELL Patrick
		HOWELL Patrick	X			
	TETARIA Charles		X		TEPAVA Wilhelm	
	HONG née THOMPSON Madeleine	X				

Formant la majorité des membres en exercice.

## LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PUNAAUIA

- VU la loi n° 71/1028 du 24 décembre 1971 modifiée relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, modifiée par la loi organique n° 2007-223 du 21 février 2007 puis par la loi organique n° 2007-1719 du 07 décembre 2007 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 05 octobre 2007 rendant applicable les dispositions du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- VU l'article L 2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;
- VU la délibération n° 71/2009 du 20 mai 2010 acceptant la prise en charge de centres de vacances de « la Maison de la Nature » au profit d'enfants boursiers de PUNAAUIA ;
- VU la lettre n° 605/10/CUCS/MT en date du 02 août 2010 du Syndicat mixte en charge de la gestion mixte du Contrat urbain de cohésion sociale de l'agglomération de PAPEETE ;
- VU les inscriptions budgétaires ;
- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal ;
- En sa séance du 24 septembre 2010 ;

### ADOPTE

**Article 1** – Est approuvé le plan de financement des centres de vacances de « la Maison de la Nature » au profit d'enfants boursiers de PUNAAUIA arrêté comme suit :

Commune : 40%	186 400
CUCS : 60%	279 600
<b>Total</b>	<b>466 000</b>

**Article 2** – Le Maire est autorisé à signer la convention de financement et tout acte relatif à la bonne exécution de ladite opération.

**Article 3** – La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de trois mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Article 4** – Le Maire et le Receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire  
après envoi en subdivision le : 7 - OCT 2010  
et publication, affichage ou  
8 - OCT 2010  
Pour le Maire  
Le 2<sup>ème</sup> adjoint  
R. TUMAHAI  
A. POMMIER

Fait et délibéré le 24 septembre 2010

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Pour le Maire absent  
Le 2<sup>ème</sup> adjoint

Aitu POMMIER